Déclaration du Représentant de la République-Unie de Tanzanie

J'ai le plaisir et l'honneur de prononcer cette déclaration à l'occasion de la quarante-deuxième session du Conseil des gouverneurs du FIDA au nom du Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie et en mon propre nom.

Je voudrais témoigner notre reconnaissance au FIDA pour l'aide que ses stratégies et programmes de développement en faveur des plus démunis apportent à mon pays et aux autres pays, favorables aux pauvres dans leur lutte contre la pauvreté, et leur action pour le développement rural.

La Tanzanie, avec l'aide du FIDA, a franchi certaines des étapes fixées dans les Stratégies nationales de croissance et de réduction de la pauvreté, la Stratégie de développement agricole et le Programme de développement du secteur agricole. Nous continuerons de rendre grâce aux initiatives menées par le FIDA dans le cadre de son portefeuille d'activités. Je remercie le FIDA d'agir en première ligne en venant en aide à l'agriculture et aux ruraux pauvres en Tanzanie. Depuis 1978, le FIDA a financé 14 projets et programmes grâce à un portefeuille de prêts d'un montant de 768,4 millions d'USD. La mise en œuvre de ces projets a eu des incidences favorables sur la réduction de la pauvreté et sur la sécurité alimentaire.

La Tanzanie reste tributaire de l'agriculture pour son développement: en effet, quelque 75% des pauvres du pays vivent encore en milieu rural et dépendent de cette activité pour leur subsistance. Les problèmes auxquels l'agriculture fait face continuent de s'aggraver, notamment du fait de la hausse des prix des produits alimentaires, du changement climatique et de divers aspects technologiques. On s'attend à de graves répercussions de la variabilité climatique et des épisodes de fortes pluies et de sécheresse sur la production agricole et l'accès à la nourriture dans les pays pauvres tels que la Tanzanie. Dans ces conditions, il sera difficile pour la Tanzanie et les autres pays pauvres d'atteindre les objectifs de développement durable. Un financement multisectoriel et inclusif de la part de l'ensemble des parties prenantes, dont les partenaires de développement, sera nécessaire.

Pour relever les défis que je viens de mentionner, il faudra une gestion durable des ressources naturelles – terres, bassins hydrographiques, forêts, etc. –, qui permettra d'atténuer les effets préjudiciables du changement climatique. La Tanzanie dispose de grandes masses d'eau, notamment l'océan, mais aussi des lacs, des rivières et des fleuves, et entend promouvoir les possibilités d'irrigation. Cependant, trouver des ressources suffisantes pour exploiter la totalité des 2,4 millions d'hectares de terres irrigables à haut potentiel est une gageure.

La Tanzanie lance actuellement l'élaboration de la phase II du Programme de développement du secteur agricole, qui prévoit quatre composantes pour répondre aux problèmes rencontrés par les filières de la production végétale et animale et de la pêche: gestion durable de l'eau et de l'utilisation des terres; amélioration de la productivité agricole; activités commerciales et valeur ajoutée en milieu rural; renforcement des catalyseurs du secteur. Le FIDA fait partie des partenaires de développement qui s'engagent à continuer de soutenir le secteur agricole tanzanien dans le cadre de la phase II du Programme de développement du secteur agricole, dont la mise en œuvre devrait débuter en 2018-2019.

J’espère sincèrement que le FIDA continuera de nouer des liens étroits avec les pays pauvres afin de les aider à apporter des réponses durables et à s’adapter aux défis auxquels ils sont confrontés. Comme cela a toujours été le cas, nous croyons en l’approche du FIDA qui vise à faire participer les petits exploitants au processus d’atténuation, et nous invitons le Fonds à continuer d’appuyer les initiatives dans ce domaine, non seulement en Tanzanie, mais aussi dans d’autres pays pauvres dans le monde.

Pour terminer, j’ajouterais que j’espère que le FIDA continuera de travailler aux côtés d’autres organismes internationaux et multilatéraux afin de renforcer et d’appuyer les capacités des pays pauvres, comme la Tanzanie, à parvenir à un développement axé sur les résultats, en tant que point d’ancrage pour la réduction de la pauvreté, et à tenir les objectifs du Programme détaillé pour le développement de l’agriculture africaine, les engagements de la Déclaration de Malabo et les cibles des objectifs de développement durable.